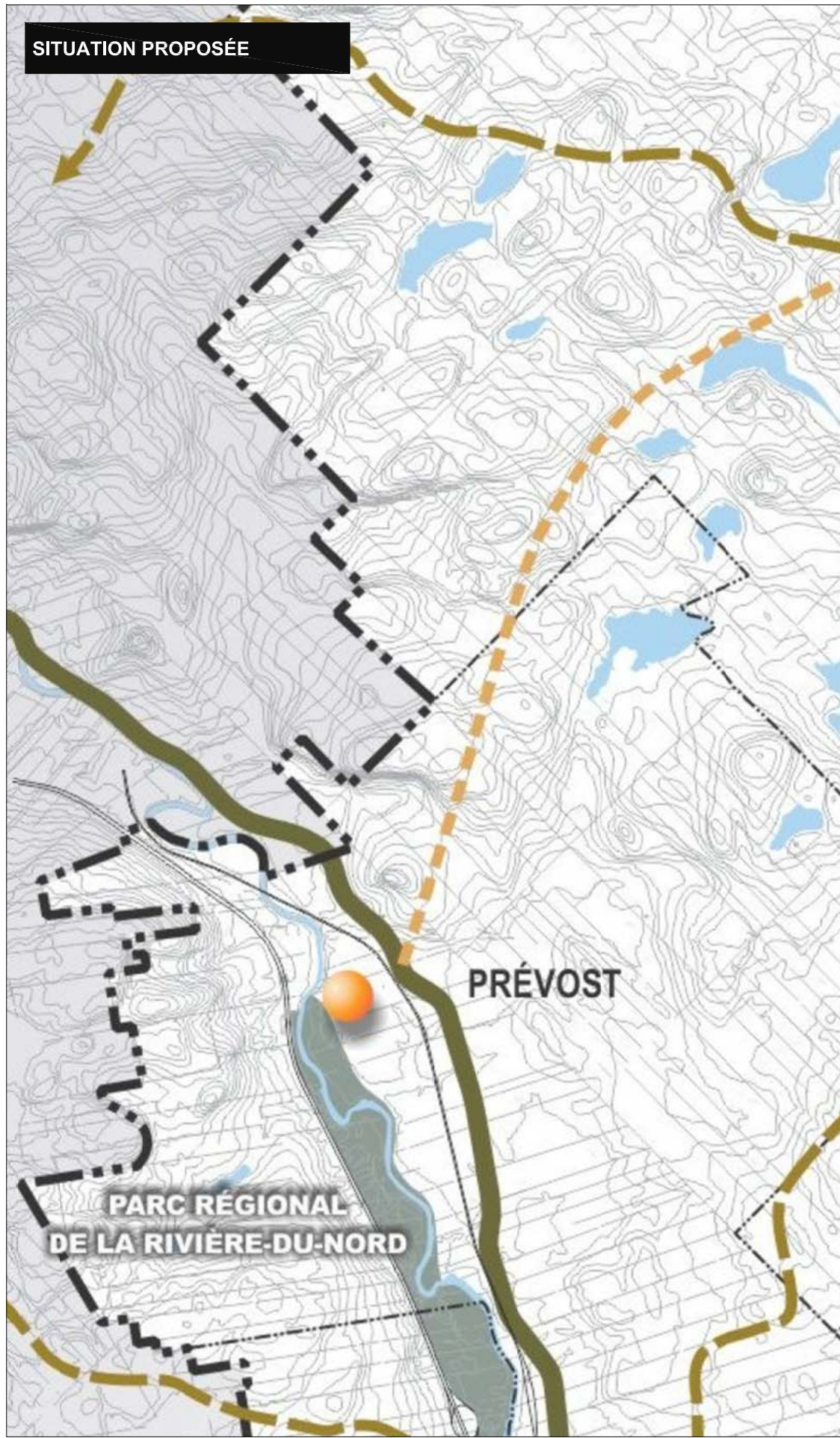
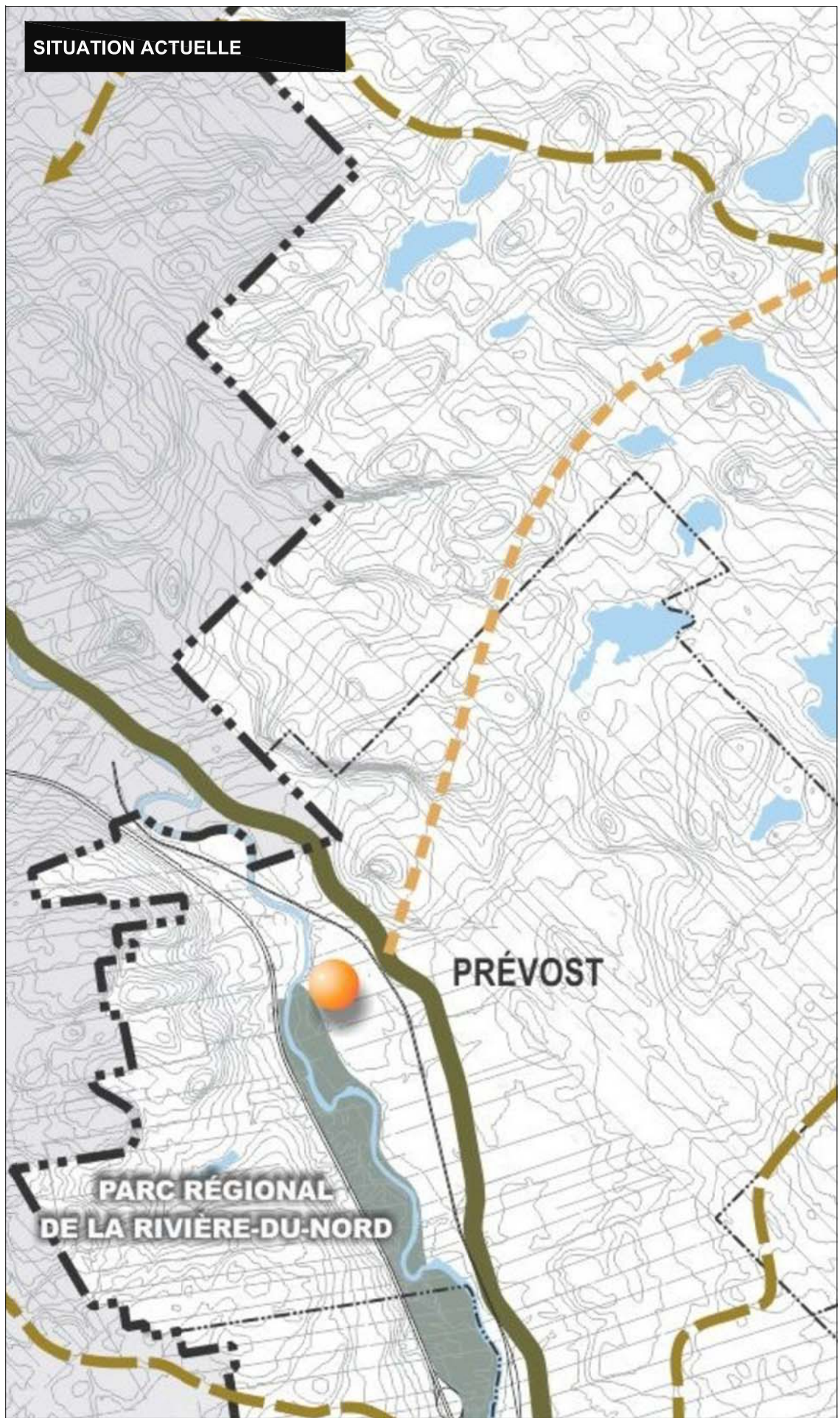


ANNEXE F

PLAN 5

RÉCRÉATION ET INTÉRÊTS HISTORIQUES, TOURISTIQUES ET CULTURELS



Règlement numéro 266-13 modifiant le plan 5 «*Récréation et intérêts historiques, touristiques et culturels*» du règlement numéro 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier les limites du territoire de Saint-Hippolyte et de la MRC de la Rivière-du-Nord

PARCS, ESPACES VERTS ET RÉSEAUX RÉCRÉATIFS

- PARC LINÉAIRE LE PETIT TRAIN DU NORD
- PARC LINÉAIRE DES BASSES-LAURENTIDES
- ESPACE VERT RÉGIONAL
- SENTIER DE V.T.T.
- SENTIER DE MOTONEIGE
- SENTIER RÉGIONAL
- SENTIER DE SKI DE FOND
- SENTIER ÉQUESTRE

TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE

- ANCIEN PALAIS DE JUSTICE DE SAINT-JÉRÔME
- CATHÉDRALE DE SAINT-JÉRÔME
- CHAPELLE DU CIMETIÈRE DE SAINT-JÉRÔME
- GARE DE SAINT-JÉRÔME
- HÔTEL DE VILLE DE SAINT-JÉRÔME
- MAISON PRÉVOST
- PRESBYTÈRE DE SAINT-JÉRÔME
- ENSEMBLE PATRIMONIAL

TERRITOIRES D'INTÉRÊT TOURISTIQUE ET CULTUREL

- MAISON DE LA CULTURE DU VIEUX-PALAIS
- POLYVALENTE DE SAINT-JÉRÔME
- CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME
- MUSÉE DE POUPÉES DE CLAIRE POIRIER

ANNEXE «F»

A. Lépinoux
préparé par

N. Martin
approuvé par

V. Ross
dessiné par

302 B-000014
dossier

Mars 2013
date

_____ maire

_____ secrétaire-trésorier

